

## Compte rendu Conseil de Quartier du 13 Nov 2018

### **Prochaine réunion le Mercredi 9 janvier 2019. à 19h30**

*Attention, ce n'est pas un Mardi, comme d'habitude. Nous essayons de changer de jour pour voir si cela permet plus de présence*

#### 1. Charte commerçant :

Accueil de Monsieur Pape pour nous exposer le cadre du projet de Charte.

Le projet doit se faire en collaboration avec la mairie, les commerçants, l'ACB et les riverains. Le but est de produire et finaliser une charte pour le 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Le propos de la charte est d'améliorer le bien vivre ensemble pour le respect de tous, pour faire venir d'autres commerçants à Bagnolet et bien entendu pour être plus attractif pour les consommateurs (résidents comme touristes). Pour ce faire la charte devra : consigner les bonnes pratiques, contribuer à prévenir les abus, faire des rappels à la loi pouvant ainsi servir de base de justification à de potentielles actions répressives, servir de base à l'harmonisation visuelle des commerces pour une meilleure intégration dans la ville, palier aux discriminations existantes entre les commerçants qui jouent le jeu et respectent la réglementation et les autres qui profitent d'une répression molle pour faire n'importe quoi...

La charte comportera donc un volet réglementaire (législation, RPL, etc.)

Il serait peut être également bon d'y incorporer un volet « Guide des formalités » pour la partie prévention.

La charte ne réglera pas tous les problèmes mais au moins elle encadrera le développement et fournira un support pour l'action des élus.

Le nom de « Charte » fait débat mais les intervenants s'entendent sur le principe et le contenu.

Des volontaires se sont proposés pour constituer un groupe de travail (Anne GERVAL, Françoise CLEOGENE, Coline AKCHAR, Pierre-Joseph MIGUET).

L'idée est émise de se rapprocher d'autres conseils de quartier pour élargir le groupe.

Le groupe est en attente d'une première date de séance de travail.

Le Conseil trouve que pour ce sujet, comme pour d'autres, le volet « répressif » est très largement insuffisant et qu'après des années de « prévention » visiblement peu efficace il serait temps d'avancer. Les récalcitrants compulsifs ne comprenant (et ne respectant) que la fermeté.

Pour rappel par exemple ; Les saletés autour de certains commerces (centre commercial BelEst, Franprix, certains cafés, etc.) les devantures de magasins de toutes les couleurs et cache misère, les enseignes lumineuses laides avec des fautes d'orthographe, les tables et chaises au milieu des trottoirs, les rideaux métalliques fermés malgré l'activité du commerce, etc.

A l'issue de cette première partie de réunion, M. Pape s'engage à envoyer des rappels à la loi à tous les commerçants à horizon janvier 2019.

M. Pape fait également un point rapide sur les préconisations de l'étude SEMAEST qui met en exergue les difficultés plus ou moins importantes selon les quartiers... La préemption semble une des solutions majeures, mais très vite limitée par le contexte budgétaire de la ville. Une montée en compétence juridique des élus en charge de ce sujet est également nécessaire. Le Conseil espère que cette étude longue et coûteuse aura également apporté d'autres pistes plus « créatives » ... La publication de l'étude complète est attendue.

2. Autres sujets :

Le Conseil de quartier est informé (et heureux) de l'ouverture d'un groupe de travail sur le pôle Gallieni réunissant l'ensemble des acteurs (RATP, Hôtels, Riverains, Centre commercial BelEst, Eurolines, bureau d'études). A suivre.

3. Questions / remarques , à traiter par les élus au prochain Conseil avec les questions non répondues la fois précédente.

Questions / Remarques	Réponses
Il est fait mention de l'ouverture d'un centre de santé rue Hoche. Le conseil s'interroge sur l'activité de ce centre et son éventuelle complémentarité ou concurrence avec le centre de santé existant.	
Le trottoir (et la piste cyclable) devant l'immeuble en construction (depuis plus de 3 ans) rue Adélaïde Lahaye est toujours impraticable. N'est-il pas possible de régler ce problème rapidement ?	
La dalle devant la poste est dans un très mauvais état (des trous partout) quelles solutions pouvant être mises en place rapidement ?	
La poste « centrale » va-elle être déplacée ? où ? quand ?	
Le démontage des installations pour le marché est fait trop tard dans la journée encombrant la place inutilement une bonne partie de la journée. Un démontage plus rapide avec un bon nettoyage (efficace) seraient appréciés	
Bâtiment de l'ancienne Mairie : quid d'une intervention rapide sur la toiture pour éviter une trop grande dégradation ?	
Installation des caméras : où en est-on ?	
L'avertisseur/radar de vitesse ne fonctionne plus rue du général Leclerc	
L'extérieur de la médiathèque est très sale. Un nettoyage effectué par la société en charge de l'entretien intérieur est-il possible ?	
Déchets verts : Certaines rues (Adrien Lejeune) avec pourtant beaucoup de jardins ne sont pas desservies par le ramassage. Les riverains considèrent cela comme une discrimination. Ne serait-il pas possible d'organiser des itinéraires différents d'un ramassage à l'autre ?	
Le Conseil trouve que les accès depuis Paris à Bagnolets sont complètement délaissés par la ville de Paris, ce qui dénote un certain mépris	

pour notre ville. Une action forte de la municipalité est souhaitée.	
Les dalles de la place de la mairie sont sales et noircies... est-ce un défaut d'entretien ?	
Revêtement de l'autoroute A3. Les travaux semblent à l'arrêt. Quand vont-ils être finalisés ?	
Il est signalé que Rue du Général Leclerc : Il n'y a plus de barrière	
Il est signalé un sentier dangereux dans le Square Schnarbach	
Il a été rapporté qu'il n'y aurait pas de budget participatif sur 2018 ?	
<p>Le conseil tout en comprenant que cela est de la compétence de la RATP fait remarquer que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 76 est très mal régulé et que les informations concernant les horaires sont souvent inexactes</li> <li>- Que le 76 et le 122 empruntent le même itinéraire (notamment rue Sadi Carnot) et qu'un changement d'itinéraire serait utile pour décharger un peu le trafic rue Sadi Carnot</li> </ul>	
<p>Rappel :</p> <p>Place de la Mairie ; toujours les mêmes individus ivres, qui font du tapage, renversent les poubelles, trafiquent... et nuisent considérablement au voisinage. Les futurs résidents des appartements en construction apprécieront sans aucun doute...</p>	
<p>Rappel :</p> <p>Les poubelles qui traînent notamment sur la place de la Mairie...</p>	
Le conseil s'interroge sur l'efficacité de la politique de « prévention » et demande une plus grande fermeté à l'égard des contrevenants et cela dans tous les domaines de la ville.	